

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE BELUGA »

Siège Abidjan, Cocody, Les II Plateaux, 7e Tranche,
Lot 4159, Ilot 904

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/01/2023 reçus par Me FOFANA MAHOUA, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BELUGA »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La restauration ;
- L'achat, la vente et la revente de matériels dans le secteur de l'alimentation ou de la restauration ;
- Les prestations de services se rapportant à l'organisation d'évènement gastronomique ;
- La gestion de services traiteur ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location - gérance de tout fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à l'objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Les II Plateaux, 7e Tranche, Lot 4159, Ilot 904

Dirigeant(s) Mme KILIYA KAITE (COGÉRANT), Mme MUKAZ DEBORAH (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00941 du 09/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11792/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

